

## L'Université de Lausanne en mutation

(Lausanne, le 19 mars 2003). **L'événement est historique: depuis près d'un siècle, l'Université de Lausanne n'a pas vécu pareille révolution dans l'organisation de ses filières d'études. Profitant de la mise en œuvre du programme Sciences-Vie-Société et des déplacements d'activités qu'il entraîne à l'EPFL et à l'Université de Genève, l'UNIL a décidé de restructurer ses facultés des sciences et de la médecine pour les remplacer respectivement par une faculté des géosciences et de l'environnement et une faculté de biologie et de médecine, a annoncé Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université de Lausanne lors d'une conférence de presse le 19 mars 2003. Ces deux nouvelles facultés, basées sur les directives de la Déclaration de Bologne, seront opérationnelles dès le 1er octobre 2003, pour autant que le projet de modification partielle de la loi sur l'Université de Lausanne soit accepté par le Grand Conseil ce printemps.**

Les deux nouvelles facultés de l'UNIL visent à développer de nouveaux domaines d'enseignement, de recherche et de formation post-grade dans des cursus transdisciplinaires en créant des pôles et des réseaux de compétences et à fédérer l'enseignement et de la recherche pour atteindre une forte visibilité.

La Faculté des géosciences et de l'environnement veut répondre à un besoin de la société désireuse de mieux comprendre la place de l'homme dans son environnement. Et disposer de personnes au bénéfice de compétences professionnelles permettant de résoudre les problèmes environnementaux auxquels la société doit faire face, par exemple les questions de politiques territoriales et d'évaluation des risques. Les axes prioritaires de la recherche effectuée au sein de cette nouvelle faculté sont la connaissance, l'analyse et la gestion du risque, la dynamique des milieux alpins, la dynamique des systèmes urbains et le développement durable.

L'originalité de la future Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne réside en la volonté de faire une synthèse entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales. Cette problématique deviendra une préoccupation cruciale dans les années à venir. Dans cette perspective, la Faculté des géosciences et de l'environnement se dotera rapidement de deux nouveaux instituts: l'Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain et l'Institut de géomatique et d'analyse des risques. Les développements prévus se feront de manière coordonnée et complémentaire avec l'EPFL, l'Université de Genève, celle de Neuchâtel et celle de Fribourg.

La Faculté de biologie et de médecine sera centrée sur l'ensemble des divers aspects des sciences de la vie; elle résultera de la fusion de la Section de biologie de la Faculté des sciences et de l'actuelle Faculté de médecine.

En regroupant les compétences internationalement reconnues dans les domaines de la biologie fondamentale, végétale et humaine des sciences médicales de bas et de la médecine clinique psychiatrique et communautaire, elle offrira une largeur de champ scientifique unique en Suisse. C'est la première fois que l'ensemble des sciences de la vie seront regroupées sous un même toit, ce qui facilitera la mise sur pied de pôles thématiques et renforcera l'excellence interdisciplinaire. Ce regroupement est une chance pour le développement de la recherche translationnelle et la collaboration avec les institutions partenaires, notamment l'EPFL, l'Université de Genève et les Hôpitaux universitaires genevois ainsi que les Hospices cantonaux. De nouvelles filières de formation seront également mises en place.

Renseignements complémentaires:

Prof. Jean-Marc Rapp, tél. 021 692 20 10, Jean-Marc.Rapp@ddroit.unil.ch

Prof. Dominique Arlettaz, tél. 021 692 35 00, Dominique.Arlettaz@ima.unil.ch

Prof. Michel-Pierre Glauser, tél. 021 692 50 00, Michel-Pierre.Glauser@dmed.unil.ch